



# 2019

## SERVICE DE RÉCLAMATIONS D'ASSURANCES

La Clinique Chiropratique Familiale de St-Bruno vous offre maintenant la possibilité de procéder instantanément à votre réclamation d'assurance lors du paiement de votre traitement chiropratique.

Grâce à ce service, nous calculerons directement le pourcentage ou le montant payé par votre assureur lors de votre rendez-vous, vous permettant de ne payer que la balance des frais de traitement!

Afin de vérifier si vous êtes admissible au service de réclamation d'assurance directement à la clinique, suivez les étapes suivantes.



1.

**VÉRIFIEZ QUE LA COMPAGNIE  
D'ASSURANCES AVEC LAQUELLE  
VOUS FAITES AFFAIRES SE  
RETROUVE DANS CETTE LISTE\* :**

**Avantage Maximum  
CINUP**

**Corporation d'assurance First Canadian  
Cowan**

**Desjardins Assurances  
Financière Manuvie  
Financière Sun Life**

**Great-West compagnie d'assurance-vie  
GroupHEALTH**

**GroupSource  
Industrielle Alliance  
Johnson Inc.**

**Johnston Group Inc.  
Manion**

**Régime des Chambres de Commerce  
SécurIndemnité**

---

\* Nous ne pouvons malheureusement pas vous offrir le service de réclamation si votre assureur ne figure pas dans la liste. Cependant, nous tiendrons nos patients au courant des ajouts de compagnies d'assurances à venir dans le futur.

2.

**ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCES VOUS PERMETTE DE FAIRE DES RÉCLAMATIONS EN LIGNE. SI VOUS N'EN ÊTES PAS CERTAIN, CONTACTEZ DIRECTEMENT VOTRE ASSUREUR AFIN DE VOUS INFORMER.**

Avantage Maximum 1-888-558-7609

CINUP 1-800-665-1234

Corporation d'assurance First Canadian 1-866-212-5644

Cowan 1-888-509-7797

Desjardins Assurances 1-800-463-7843

Financière Manuvie 1-866-407-7878

Financière Sun Life 1-855-301-4786

Great-West compagnie d'assurance-vie 1-800-957-9777

GroupHEALTH 1-833-344-6944

GroupSource 1-888-547-6947

Industrielle Alliance 1-877-422-6487

Johnson Inc. 1-866-773-5467

Johnston Group Inc. 1-888-558-7609

Manion 1-866-532-8999

Régime des Chambres de Commerce 1-800-294-4080

SécurIndemnité 1-888-513-4464

**Si votre assureur figure dans la liste et que vous êtes en mesure de faire une demande de réclamation en ligne, vous êtes officiellement admissible à ce nouveau service\* ! 😊 Il ne vous reste plus qu'à nous fournir quelques informations et vous pourrez en bénéficier lors de votre prochain rendez-vous (à partir du 1er mai 2019).**

\* Certaines conditions de contrat d'assurances peuvent s'appliquer et empêcher la réclamation de fonctionner. Nous ne sommes malheureusement pas responsables de ces restrictions lorsqu'elles surviennent.



3.

**INSCRIVEZ-VOUS AU SERVICE EN  
NOUS FOURNISSANT VOS  
INFORMATIONS DE CONTRAT  
D'ASSURANCES.**

## **INSCRIPTION:**

Afin de faciliter le processus d'inscription et réduire votre temps d'attente lors du paiement de votre prochain rendez-vous, envoyez-nous par courriel les informations suivantes :

**Nom complet  
Compagnie d'assurances  
Numéro de police  
Numéro de certificat**

Lors de votre prochaine visite, nous pourrons confirmer que la réclamation fonctionne en effectuant la transaction.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous!